****MODÈLE DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

#### [Insérez le logo d’entreprise]

**Personne-ressource - Relation avec les médias :**

[NOM]

[NUMÉRO DE TÉLÉPHONE]

[COURRIEL]

Avril est le mois de la campagne Creusez sans danger. Il sert également de rappel à tous les résidents de la province de [Insérez le nom de la Province] de toujours cliquer avant de creuser.

*[Insérez le nom de l’intervenant] encourage les gens à faire une demande de localisation une semaine avant d’excaver afin de savoir ce qui se trouve sous terre.*

**Ville, Province (1er avril 2019)** – Comme la saison des travaux d’excavation est à nos portes, [*Insérez le nom de l’entreprise*] souhaite que le mois d’avril serve de rappel aux résidents afin qu’ils fassent marquer les infrastructures souterraines des services publics avant de commencer tout projet d’excavation. Chaque année, les dommages aux infrastructures souterraines coûtent plus d’un milliard de dollars aux Canadiens.

En cliquant avant de creuser, les propriétaires et les entrepreneurs voient leur demande dirigée vers le [*Insérez le nom du centre d’appels provincial*], leur centre d’appels local, afin d’aviser les entreprises de services publics que des travaux d’excavation sont prévus. Des localisateurs professionnels sont ensuite envoyés à l’endroit où les travaux d’excavation sont prévus afin de marquer, à l’aide de fanions, de peinture ou des deux, l’emplacement approximatif des conduits de services publics.

Le fait d’entrer en contact avec un conduit peut causer des blessures, entraîner des coûts de réparation et des amendes en plus de causer des pannes fort dérangeantes. Chaque projet d’excavation, peu importe son ampleur, mérite une visite au site cliquezavantdecreuser.com. Installer une clôture, planter un arbre ou construire une terrasse, sont des exemples de projets d’excavation où il est nécessaire de visiter le site cliquezavantdecreuser.com avant d’excaver.

« Durant le mois d’avril,et tout au long de l’année, nous rappelons aux propriétaires et aux entrepreneurs professionnels de cliquer avant de creuser afin de réduire le risque de frapper un conduit de services publics », mentionne [*Insérez le nom ici*], [*son titre*] pour [*insérez le nom de l’entreprise*]. « C’est la seule manière de connaître quels sont les conduits enfouis dans l’endroit prévu des travaux. »

La profondeur d’enfouissement des conduits de services publics peut varier pour diverses raisons telles que l’érosion, les excavations antérieures et les surfaces inégales. Les conduits de services publics doivent être marqués correctement, car le risque de toucher un conduit enfoui existe même si l’excavation n’est que de quelques centimètres.

Visitez le www.cliquezavantdecreuser.com ou le creusezsansdanger.ca afin d’obtenir de plus amples informations sur les pratiques d’excellence en matière d’excavation.

– 30 –